



Manif anti-traffic à la Jonction

GENÈVE • Face au flot de véhicules qui transitent par l'avenue Sainte-Clotilde depuis l'inauguration du tram qui relie Cornavin à Bernex, les habitants de la Jonction se rebiffent.

YOURI HANNE

Asphyxiés. Les habitants du quartier de la Jonction étaient cent cinquante à manifester hier soir à l'heure de pointe pour protester contre le trafic de transit sur l'avenue Sainte-Clotilde. Depuis l'inauguration du tram entre Cornavin et Onex-Bernex (TCOB), en décembre 2011, le flot automobile qui transitait par la rue des Deux-Ponts a été redirigé sur cette avenue de desserte du quartier. Chaque jour, douze mille véhicules – contre six mille auparavant – empruntent, malgré le faible gabarit de cette voie et les nombreuses institutions qu'elle abrite (école, crèche, ludothèque, maison de quartier).

Légalement, la situation est problématique. Au bout du boulevard Saint-Georges, l'interdiction de tourner à gauche pour transiter vers Lancy et au-delà a été instaurée pendant les travaux du tram. Ce qui a eu pour résultat de faire sensiblement diminuer le trafic à la rue des Deux-Ponts, de quarante-deux mille à dix-sept mille véhicules par jour. Depuis, les véhicules en provenance du quartier des banques et de la gare sont redirigés par un panneau «Onex-Chancy» au croisement de l'avenue Sainte-Clotilde. Or, ce tronçon, qui relie le boulevard Saint-Georges à celui de Carl Vogt, ne devait à

l'origine permettre qu'une desserte de quartier. Et non pas accueillir le trafic de transit.

La carte du réseau routier cantonal est soumise par l'exécutif au parlement tous les quatre ans. «Pour l'heure, il n'y a pas de modification globale prévue dans le canton», indique Gérard Widmer, chargé de la région Arve-Lac à la Direction générale de la Mobilité. «Attaquer la prochaine carte devant le Tribunal administratif avant son acceptation par le Grand Conseil est une option», suggère Michel Schweri, de l'Association des habitants de la Jonction.

Bruit, pollution et insécurité

Les conséquences pour les habitants de ce quartier densément peuplé sont multiples. «L'avenue Sainte-Clotilde et les rues environnantes sont extrêmement dangereuses, explique Maria Perez, en tant que conseillère municipale Ensemble à gauche, mais également comme mère de famille. A la sortie de l'école, la sécurité des enfants n'est pas assurée.» Autres impacts du trafic: le bruit, la pollution et la vitesse du trafic. Si la Ville de Genève a promis de longue date d'aménager des îlots de zones 30 dans le quartier, leur autorisation est désormais caduque. Celle-ci ne



Une chaîne humaine a pris forme hier sur le trottoir de l'avenue Sainte-Clotilde pour dénoncer le trafic de transit qui péjore la qualité de vie des habitants du quartier. YOURI HANNE

deux ans et n'était pas applicable durant les travaux du TCOB.

Deux études ont été réalisées sur mandat de la Ville pour résoudre les problèmes dénoncés par les habitants du quartier. La seconde invalidant l'essentiel des mesures suggérées par la première au motif qu'elles n'étaient pas réa-

listes. Par exemple, abolir l'interdiction de tourner à gauche au bout du boulevard Saint-Georges en y adjoignant un feu à phase verte de courte durée n'est pas souhaitable, explique M. Widmer: la capacité du carrefour s'en retrouverait diminuée de 30 à 35%.

Hier soir, le rassemblement bon enfant des habitants présa-

geait une longue série d'autres à venir: «La guerre continue», ont clamé les organisateurs.

De son côté, la Direction générale de la mobilité n'a pas été en mesure de nous indiquer quand aurait lieu la reprise du dialogue entre autorités et associations du quartier. Un dialogue que ces dernières réclament depuis des mois. I

EN BREF

LE CHANTIER POURRA DÉMARRER FIN MARS

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS Le chantier de l'hôpital Riviera-Chablais pourra débuter fin mars. L'adjudication d'un nouveau lot pour la construction de l'établissement valdo-valaisan à Rennaz (VD) n'a pas été contestée, se réjouissent hier les responsables. Les travaux comprendront la pose de pieux, la construction de la galerie technique et les canalisations du futur hôpital. Ils se monteront à 26 millions de francs, soit environ 10% du montant total du projet. «Nous franchissons une étape décisive», a affirmé Marc-Etienne Diserens, président du Conseil d'établissement et de la Commission de construction, cité dans le communiqué. ATS

DEUX BOÎTES D'ÉCHANGES DE LIVRES ENTRE VOISINS

LAUSANNE Deux boîtes d'échanges de livres vont être mises en service au centre de Lausanne. Une ancienne cabine téléphonique transformée et une caissette à journaux permettront à tout un chacun de déposer des livres et d'en découvrir d'autres, a indiqué hier l'association La Nuit de la lecture en collaboration avec la Ville de Lausanne. Les deux lieux (rue Pré-du-Marché et Place de l'Europe) seront inaugurés mercredi prochain à l'occasion de la Journée mondiale de la lecture à haute voix célébrée dans plus de 80 pays. ATS

PUBLICITÉ

5-8 mars 2015
Semaine de l'égalité en Ville de Genève

«*Où sont les femmes?*»
Musique en tout Genre

www.semaine-egalite.ch

Logos: Conservatoire Populaire, Hm, Hes-so//GENÈVE, FIPOR, MURS DU SON, GENEVE, LE COURRIER, etc.

EN BREF

LA JUSTICE GENEVOISE CONDAMNE 31 ÉMEUTIERS

CHAMP-DOLLON Le Ministère public genevois a délivré 31 ordonnances pénales pour rixe contre des détenus qui avaient été impliqués dans des émeutes à la prison de Champ-Dollon, il y a un an. Les détenus ont pour la plupart été condamnés à des peines de prison de 3 mois ferme. Ces ordonnances pénales peuvent faire l'objet d'une opposition, qui conduirait à un procès devant le Tribunal de police, a rappelé hier le porte-parole du pouvoir judiciaire Henri Della Casa, confirmant une information de la *Tribune de Genève*. Les heurts qui se sont déroulés à Champ-Dollon il y a un an avaient été particulièrement sérieux. Huit gardiens et 26 prisonniers avaient été blessés. Le conflit a mis aux prises des détenus maghrébins à des détenus originaires des Balkans. ATS

VERS LA RECONNAISSANCE DE NOUVEAUX SYNDICATS

ÉTAT VALAISAN Le gouvernement valaisan est prêt à reconnaître trois nouveaux syndicats comme partenaires sociaux. Il y met cependant une condition: la conclusion d'une nouvelle convention entre l'Etat du Valais et les partenaires et une collaboration entre ces derniers. Si la condition est remplie, «la convention pourra entrer en vigueur en 2016», a indiqué le Conseil d'Etat valaisan hier dans un communiqué. Les syndicats qui ont sollicité une reconnaissance sont les Syndicats chrétiens du Valais (SCIV), Syna et le Syndicat des services publics (SSP). ATS

INITIATIVE COMMUNALE

A Vernier, la croissance du trafic aérien sur le gril

Inquiète des conséquences de la spectaculaire croissance de l'aéroport de Genève, l'association des intérêts de Vernier Village (AIVV) a lancé hier une initiative communale. Celle-ci, intitulée «Pour plus de logements et moins de nuisances», demande aux autorités de Vernier d'intervenir afin de garantir une interdiction de tout trafic aérien entre 23h et 6h.

Une telle interdiction permettra, selon l'AIVV, de maintenir plus de logements près de l'aéroport de Genève. A Vernier, en raison des nuisances sonores générées par l'aéroport, la commune ne peut plus construire de logements sur une grande partie de son territoire, constate l'association.

Or la situation ne risque pas de s'améliorer vu les perspectives de développement de l'aéroport genevois, souligne l'AIVV. Cette dernière rappelle que la construction d'une deuxième piste est inimaginable. L'association redoute donc une extension des horaires d'ouverture pour répondre à la hausse attendue du trafic.

L'AIVV, avec son initiative, veut que les autorités de Vernier prennent les devants et interviennent auprès «de toutes les autorités compétentes» afin de garantir l'interdiction des vols entre 23h et 6h du matin, en profitant notamment de la prochaine révision PSIA (plan sectoriel d'infrastructure aéroportuaire). ATS

PUBLICITÉ

NON à la nouvelle loi sur la police

NON à une loi qui favorise la criminalité et diminue la présence policière dans la rue

www.policegeneve.ch